

## Communiqué de presse

### CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

#### ConviviaCité étape 7 : délais tenus



*La fin du chantier «Traversée de Saint-Imier – Réfection de la route cantonale» respecte l'échéancier établi.*

Les travaux de réfection de la route cantonale et de mise en œuvre du projet de revalorisation de la traversée de Saint-Imier se déroulent conformément aux objectifs fixés. La réalisation de la 7<sup>ème</sup> et ultime étape commencée début avril bat son plein.

Le premier tronçon, localisé sur la route de Tramelan, est pratiquement achevé. Les Services techniques ont d'ores et déjà mis en place près de 185 mètres de conduite d'eau potable et 90 mètres de conduites de gaz naturel. Les infrastructures pour moderniser l'éclairage public le long de la route de Tramelan sont également partiellement en place (plus de 110 mètres de tubes installés). Enfin, l'entreprise de génie civil a procédé à l'extension du réseau des eaux claires conformément au plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Au total plus de 150 mètres de canalisation nouvelles ont été mises en place à ce jour.

Les 26 et 27 mai 2014 ont vu le début de la pose des couches de base de tapis à la route de Tramelan entre l'intersection avec la route Villeret et le carrefour de la rue de la Serre. Aussi bien les trottoirs que la chaussée seront traités.

L'étape suivante des travaux concernera le secteur restant de la rue Dr. Schwab entre la fin des travaux 2013 et la route de Tramelan. Le but est de terminer ce secteur d'ici aux vacances d'été, à la mi-juillet. Les efforts seront ensuite concentrés sur la route de Villeret jusqu'au carrefour avec la rue Champs-de-la-Pelle ainsi qu'à la rue de la Serre pour se terminer en octobre.

Le Conseil municipal remercie tous les acteurs de ces travaux, sans oublier les commerçants et les voisins, y compris des secteurs de déviation, pour la compréhension manifestée. Il remercie particulièrement les ouvriers qui ont œuvré sans relâche depuis avril, malgré une météo pas toujours favorable.

### Nouvel éclairage sur les places du 16 Mars et du Marché.

Les collaborateurs du Service de l'électricité ont procédé à la mise en place d'un nouvel éclairage public sur les deux places du centre de Saint-Imier. Comme prévu dans le concept de rénovation, des lampes LED suspendues ont été installées permettant d'améliorer la luminosité tout en économisant l'électricité. L'étape suivante qui est en préparation consistera à installer des luminaires LED entre les deux places le long de la rue Francillon. Des études de luminosité sont en cours afin d'accroître l'efficacité de l'éclairage et le mettre en adéquation avec les nouvelles normes.

### Grand merci bancaire

C'est avec une profonde gratitude que les membres du Conseil municipal imérien ont été informés de la décision des actionnaires de la Caisse d'Epargne d'attribuer aux communes municipales du district un don de CHF 159'012.- à faire valoir sur les charges en matière de prévoyance sociale. L'exécutif imérien adresse ses plus vifs remerciements à la Clientis Caisse d'Epargne CEC, pour la somme de CHF 36'448.- attribuée à Saint-Imier. Ce montant a été affecté au subventionnement des prestations des dentistes scolaires, service maintenu à Saint-Imier bien que la tâche ne soit plus obligatoire pour les communes.

Saint-Imier, mercredi 28 mai 2014  
(cm)